

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

**Arrêté du 8 mars 2010 portant nomination du président du conseil scientifique
de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : SASP1030144A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5322-1 et R. 5322-18 ;
Vu l'arrêté du 1^{er} février 2010 portant nomination au conseil scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;
Vu l'avis du conseil scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé du 17 février 2010,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Grimfeld (Alain), professeur des universités, praticien hospitalier de classe exceptionnelle, est nommé président du conseil scientifique de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé pour une durée de trois ans.

Article 2

Le directeur général de la santé et le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 8 mars 2010.

La ministre de la santé et des sports,
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN